



La Régionale Sportive

Procès-verbal n°2

Mardi 25 Février 2020 à 16h30

Siège de la LRF - MRS Champ Fleuri

Président : MOULTSON Joseph Karl

Membres Présents : GUICHARD Thierry – ANTOINE Jean Paul – BANOR Marie Claude - DITNAN Jean Claude – VILLENDEUIL Axel.

Administratif : ABOUDOU Saïd

Début de Séance : 16h30

Ordre du jour :

- I. COURRIERS DES CLUBS
- II. COURRIERS MAIRIES / SPORTS
- III. DOSSIER ST PHILIPPE
- IV. ENGAGEMENT COMPETITIONS
- V. MATCHS AMICAUX
- VI. TRANSMISSION DE DOSSIER AUX COMMISSIONS
- VII. AGREEMENT SECURITE



❖ APPROBATION PROCES-VERBAL

La Régionale Sportive approuve le procès-verbal n°1 de la séance du mercredi 19 février 2020 et entérine les décisions prises lors de cette séance.

I. COURRIERS DES CLUBS

A.S.C.ST ETIENNE

Courrier de demande d'intégration dans la poule Sud-Ouest de la section Séniors en Régionale 3 pour la saison 2020, en date du 25 février 2020,

La Régionale Sportive décide de :

*** Prendre bonne note de ladite demande**

*** Transmettre ledit courrier au Bureau LRF pour instruction.**

ST PAULOISE FC

Courrier de demande de programmation des 6 matchs de Gala pour la saison 2020, en date du 21 février 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note de ladite demande**

***Transmettre ledit courrier au Département Compétitions LRF et au Service Comptabilité pour instruction.**

AS EXCELSIOR

Courrier de demande d'autorisation pour organiser la 2^{ème} édition du Trophée International U13 de Saint-Joseph le 18 avril 2020, en date du 25 février 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note de ladite demande**

***Transmettre ledit courrier à la Régionale des Jeunes pour instruction.**

ASC CORBEIL

Courrier de doléance sur la programmation des rencontres Seniors en nocturne pour la saison 2020 sur le stade Souprayenmestry, en date du 21 février 2020,



La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note de ladite doléance**

***Transmettre ledit courrier à la CRTIS pour la production du rapport d'éclaircissement.**

AS 12^{ème} KM

Courrier de demande de changement de poule de la section Séniors en Régionale 3 pour la saison 2020, en date du 22 février 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note de ladite demande**

***Transmettre ledit courrier au Bureau LRF pour instruction.**

AS RED STAR

Courrier de doléance sur la programmation des rencontres Seniors en nocturne pour la saison 2020 sur le stade du 23^{ème} KM, en date du 21 février 2020,

Considérant que ce club initialement en Division 1, accède en Régionale 2 pour cette saison 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note de ladite doléance**

***Transmettre ledit courrier à la CRTIS pour la production du rapport d'éclaircissement.**

SAIYAN FOOT de CILAOS

Courrier de doléance sur le repêchage en Régionale 1 pour la saison 2020, en date du 24 janvier 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note de ladite doléance**

***Transmettre ledit courrier à la Commission Futsal.**

AJS BOIS d'OLIVES

Courrier de demande de report du match de la Coupe de la Réunion « AJS BOIS d'OLIVES / AES CONVENANCE » initialement prévu le dimanche 8 mars 2020 au samedi 7 mars 2020, en date du 25 février 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note de ladite demande**

***Transmettre ledit courrier à la CRTIS pour le rapport d'éclaircissement.**



II. COURRIERS MAIRIES / SPORTS

MAIRIE DU PORT

Courrier de la Mairie du Port, en date du 25 février, nous informant l'indisponibilité du Complexe Sportif Municipal du 11 au 13 avril 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre en compte dudit courrier**

***Transmettre ledit courrier au Département Compétitions LRF pour instruction.**

III. DOSSIER ST PHILIPPE

Vu le Courrier du Président Mr ETIENNE Honoré, en date du 25 février, informant que sous le nom de son équipe FCV SAINT PHILIPPE (FCVSP), une demande d'ouverture de nouvelles sections supplémentaires en U7, U9, U11, U13, U15, U17, en promo et séniors en Régionale 3, et demandant l'inscription du nom sur les bordereaux de licences et dans la programmation des rencontres,

La Régionale Sportive décide de :

***prendre bonne note dudit courrier.**

***Transmettre ledit courrier au Comité Directeur de la LRF pour instruction.**

IV. ENGAGEMENT COMPETITIONS

AS 12^{ème} KM

Courrier d'engagement de 3 sections supplémentaires en U15, en U17 et en vétérans des + 36 ans pour la saison 2020,

La Régionale Sportive décide de :

***prendre en compte des engagements**

***Transmettre ledit courrier à la Régionale des Jeunes et à la Commission Vétérans pour instruction**

***Transmettre au Service Licences, Comptabilité LRF pour information.**



V. MATCHS AMICAUX

AJ PETITE ILE

AJP / VINCENDO, en U21, le samedi 29 février à 14h00 au Stade Gaby Folio

AJP / VINCENDO, en Séniors, le samedi 29 février à 16h00 au Stade Gaby Folio

ETOILE du SUD

ETOILE du SUD / AJ LIGNE DES BAMBOUS le mercredi 26 février 2020 à 19h00 au Stade de Mont Verts les Hauts

ATCF PITON ST LEU

ETOILE du SUD / ST PAULOISE FC le mercredi 26 février 2020 à 19h00 au Stade du Portail

Etoile du SUD / AS STE SUZANNE le samedi 29 février 2020 à 19h00 au Stade de Christol Marivan

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note**

***Transmettre à la Régionale d'Arbitrage.**

VI. TRANSMISSION DE DOSSIER AUX COMMISSIONS

Transmission des diverses demandes de repêchage des clubs pour instruction à la Régionale des Jeunes (courriels vus en Régionale Sportive le 19 février 2020).

Transmission des diverses demandes des clubs pour instruction à la CRTIS (décisions prises en Régionale Sportive le 19 février 2020).



VII. AGREEMENT SECURITE

Réception d'un dossier de l'EURL PROTECT pour l'agrément sécurité.

La Régionale Sportive décide de :

***Prendre bonne note du dit dossier**

❖ DIVERS

La prochaine séance de la Régionale Sportive aura lieu le Mercredi 04 Mars 2020, en concertation avec la CRTIS, dans le but de faire une mise au point sur les stades visités ou à visiter dont le Stade Marc Minatchy où évolue la JS STE ANNOISE (club accédant en Régionale 2).

Fin de Séance à 19h.

Le Président de la Régionale Sportive

Mr MOULTSON Joseph Karl